

## Le Maroc mise 100 millions de dollars dans le Fonds Africa50

Le Maroc figure parmi les actionnaires de référence du Fonds Africa50 et doit y souscrire pour un montant de 100 millions de dollars. Le pays aura à verser 25 millions de dollars, soit le quart de sa souscription, pour participer à l'augmentation du capital de ce fonds, finalement prévue pour fin juillet et non plus pour ce 29 juin.

**L**e Maroc figure parmi les principaux actionnaires du fonds Africa50. Il doit y souscrire pour un montant de 100 millions de dollars, selon une déclaration au «Matin Éco» d'Alassane Ba, directeur général par intérim d'Africa50. Le pays aura à verser 25 millions de dollars, soit un quart de sa souscription, conformément aux statuts d'Africa50, pour participer à l'augmentation de capital de ce fonds, dédié au financement des projets d'infrastructures en Afrique et dont le siège se trouve à Casablanca Finance City.

L'augmentation de capital, qui correspond au 1er closing, était prévue ce lundi 29 juin après plusieurs reports, mais a été époussée encore une fois à fin juillet. Africa50 devait en effet tenir une assemblée générale extraordinaire le 29 juin à Casablanca pour approuver officiellement l'augmentation de capital et les textes juridiques du fonds. «Cette assemblée générale est reportée au 28-29 juillet pour des raisons de calendrier et aussi des délais de préparation nécessaires pour chaque actionnaire pour une participation effective», explique Alassane Ba.

Ce dernier confirme que le montant prévu pour le premier closing du Fonds Africa50 s'élève à environ 800 millions de dollars, comme nous l'annoncions en exclusivité le 18 juin. Plus de 22 pays aux niveaux de développement très différents devront participer à l'augmentation du capital, dont l'Égypte et la Côte d'Ivoire. La Banque africaine de développement (BAD), initiatrice du Fonds, est également actionnaire de référence, avec un investissement initial de 100 millions de dollars. «La BAD pourrait contribuer jusqu'à 500 millions de dollars sans toutefois dépasser 25% du capital payé d'Africa50. En plus, la BAD a approuvé 20 millions de dollars pour le Guichet Développement des Projets. Elle continuera à apporter les soutiens opérationnels et stratégiques à Africa50



Le montant prévu pour le premier closing du Fonds Africa50 s'élève à environ 800 millions de dollars. e

pendant toute sa période d'apprentissage au financement du développement», confie Alassane Ba au «Matin Éco».

Notons que pour la capitalisation d'Africa50, il est prévu d'atteindre à terme 3 milliards de dollars pour les 3 catégories d'actionnaires : classe A, B et C. Rappelons que le Fonds a le statut de société anonyme, régie par un cadre juridique de droit privé, mais constituée sur le modèle d'un partenariat public-privé, avec des actionnaires de catégorie A pour les gouvernements africains ; des actionnaires de la catégorie B pour les institutions financières africaines (sociétés de réassurance, fonds de pension, sociétés d'assurance, banques centrales et banques de développement...); et actionnaires de catégorie C pour le secteur privé. «Nous sommes dans un processus qui traduira par plusieurs augmentations de capital pour accommoder différentes catégories d'actionnaires», souligne le directeur général par intérim d'Africa50.

Le capital du fonds sera porté ultérieurement à 10 milliards de dollars. Le deuxième closing sera décidé lors de l'assemblée générale qui est en cours de préparation avec le soutien du Bureau de la BAD à Rabat, Casa Finance City et le ministère des Finances du Royaume. ■ **Moncef Ben Hayoun**

La BAD pourrait contribuer jusqu'à 500 millions de dollars, sans toutefois dépasser 25% du capital payé d'Africa50.